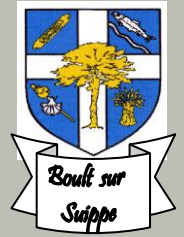


Bouqu'info



n°183

www.boultsursuipe.fr/ Application CENTOLIVE / Facebook : [mairieBoultSurSuipe](https://www.facebook.com/mairieBoultSurSuipe)

Janvier/Février
2024

Informations pratiques

Procès-Verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023

Après délibération, le conseil municipal a décidé :

- d'approuver le rapport de la CLECT et donc d'approuve le montant de l'attribution de compensation définitive pour l'année 2023 qui est fixé à 254 599 €
- d'émettre un avis favorable sur le volet « chauffage au bois » du plan de protection de l'atmosphère Rémois
- de ne pas dédier des zones pour l'accueil d'activités de production d'énergie renouvelable
- de désigner M. THIEBEAUX en tant que correspondant « incendie et secours »
- d'instaurer un droit de préemption urbain simple pour les parcelles :
 - AH 116 d'une superficie de 15 m² - AH 117 d'une superficie de 37 m² - AH 121 d'une superficie de 85 m² - AH 124 d'une superficie de 81 m² - AH 125 d'une superficie de 197 m²

Information : M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé plusieurs devis concernant l'isolation acoustique de notre salle des fêtes pour un montant total de **39 304.40 €**. Il ajoute qu'il a reçu un courrier de l'ARS qui l'a à la fois surpris et très déçu. En effet, le collectif de la rue Neuve a fait un signalement à l'ARS pour notre salle des fêtes.

« Quand nous avons été informés des nuisances sonores qu'ils subissaient, nous avons immédiatement réagi et nous avons engagé des actions pour résoudre le manque d'isolation acoustique. Actions auxquelles ils ont été associés et j'ai moi-même reçu plusieurs membres de ce collectif, à plusieurs reprises. Je pensais que l'on jouait franc jeu mais apparemment ce n'était pas le cas. En réalité le souhait de ce collectif, exprimé à travers le courrier de l'ARS, est tout simplement qu'il n'y ait plus de locations ni de manifestations communales ni de manifestations d'associations avec de la musique. Finis les bals, les repas dansants, les mariages et autres fêtes de familles. C'est bien triste ! »



AGENDA :

- **21 février** : lecture (bibliothèque)
- **26 février** : don du sang
- **6 mars** : animation confection de masques (bibliothèque)
- **17 mars** : randonnée (comité environnement)
- **20 mars** : lecture (bibliothèque)
- **3 avril** : lecture (bibliothèque)
- **20 et 21 avril** : salon de l'Epicurien (Atypik'Art)
- **27 avril** : atelier compostage (Grand Reims)
- **27 mai** : marché de printemps (Vent de Boult)

Don du Sang

Prochaine collecte à Boult sur Suipe le lundi 26 février de 15h30 à 19h anciennes salles de classe entrée rue Neuve.

Vous pouvez prendre RDV dès à présent ici : <https://efs.link/HAiKL>



Appel à témoignages de l'auteur local J.C Togrège

Dans le cadre d'un projet d'écrire un livre sur Boult sur Suipe dans les années 1940/1950, Jean-Claude Georget aimerait recueillir des souvenirs de Bouquins et Bouquines ayant vécu cette période.

Si vous souhaitez partager vos souvenirs avec lui ou simplement avoir plus de renseignements, vous pouvez le contacter au 03 26 03 31 20.

Téléthon 2023

La municipalité tient à remercier les associations locales et toutes les personnes ayant permis de récolter 411 euros au profit du Téléthon lors de la mobilisation en décembre dernier.

Présentation de la commission de suivi de site (CSS) thématique « ODEURS »

Les odeurs peuvent être d'origines diverses. C'est pourquoi, une Commission de Suivi de Site (CSS) sur la thématique des odeurs sur la plaque de Bazancourt / Pomacle a été créée le 6 décembre dernier.

La commission a pour mission d'instaurer un cadre d'échanges et d'informations entre les différents représentants des collègues (élus, riverains, salariés de la plaque...) sur les actions à mener, sous le contrôle des pouvoirs publics, par les différents exploitants concernés, en vue de prévenir et si nécessaire remédier aux nuisances olfactives que peuvent générer les différentes installations industrielles.

En particulier, la commission est :

- informée annuellement des signalements des nuisances olfactives et des résultats des relevés de l'année N-1 réalisés sur la plateforme de Bazancourt,
- informée le plus en amont possible par les exploitants des projets de modification ou d'extension des installations de nature à modifier ou générer des nuisances olfactives,
- informée par les exploitants :
 - * des actions réalisées pour la prévention des nuisances et leur coût,
 - * des comptes-rendus des incidents ou accidents survenus sur les sites ayant pu générer des nuisances olfactives,
 - * le cas échéant, des programmes de réduction des nuisances projetés ou mis en œuvre.

Les collectivités territoriales membres de la commission informent la commission des changements en cours ou projetés pouvant avoir un impact sur l'aménagement de l'espace autour desdites installations.

Depuis le 1er février 2024, l'observatoire des odeurs de la plateforme industrielle de Bazancourt tenu depuis des années par la société ARD est repris par la société **ODOMETRIC**, entreprise spécialisée dans la gestion des odeurs dans l'environnement.

Les derniers évènements à Boulton sur Suipe

Noël des Enfants

C'est le 13 décembre que les enfants de Boulton sur Suipe ont pu assister au spectacle des clowns Jerry et Palto. Les 2 saltimbanques ont su faire participer nos petits jeunes dont les éclats de rire résonnaient dans la salle des fêtes.

Le Père Noël a fait son entrée et les plus braves sont allés le câliner et lui confier leurs souhaits.

La fin de l'après-midi s'est terminée avec un chocolat chaud et une viennoiserie et chacun s'en est allé avec le Père Noël en chocolat offert par la commune.



Repas des Aînés

Une nouvelle fois, la salle des fêtes a permis à nos aînés de se retrouver à l'occasion du repas offert par la commune.

120 personnes étaient rassemblées pour déguster, papoter et danser !

L'ambiance conviviale a effacé pendant quelques heures les tracas de la vie.



Remise prix du concours maisons décorées et illuminées de Noël 2023

Pour cette 3^{ème} édition du concours, 15 participants ont fait preuve d'originalité et de créativité pour mettre des paillettes dans nos yeux en cette période festive de Noël. Nous les en remercions et les félicitons tous. Même si cela reste un concours « amical » et « bon enfant », un trio de concurrents est sorti du lot :

🏆 En 3^{ème} marche du podium : **M. et Mme Chantrens**

🏆 En 2^{ème} position : **M. et Mme Versaevel**

🏆 Et notre grand gagnant : **M. Gallina**

Rendez-vous en fin d'année pour la 4^{ème} édition !!



Les événements culturels

A la bibliothèque...

Pour l'année 2024, toujours nos lectures et animations :

- avec Diane, les enfants feront le tour du monde.

- avec M. Georget, de l'association « Lire et faire lire », différents thèmes de lecture seront abordés. Des poésies dont les enfants sont demandeurs seront lues.

Les enfants de maternelle sont venus, en ce début d'année, écouter avec attention des lectures faites par Martine, Thérèse et Diane, puis, ils ont pris grand plaisir à feuilleter les beaux livres à leur disposition.

21 petits de 18 mois à 3 ans ont pu profiter d'une lecture kamishibai avec pour thème : les sons. Tous très attentifs !

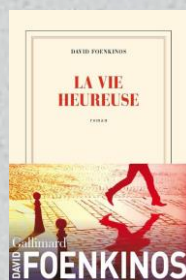
Voyez l'agenda et notez nos prochaines rencontres.

Des nouveautés parmi d'autres :

- ✚ « **Noir comme l'orage** » de Sonja Delzongle : mystères et suspense sur l'île d'Oléron. Captivant !
- ✚ « **L'homme aux mille visages** » de Sonia Kronlund : imposteur ce fascinant caméléon ! Que de surprises !!!
- ✚ « **La vie heureuse** » de David Foerkinos : jamais aucune époque n'avait été marquée par le désir de changer de vie...
- ✚ « **La Louisiane** » de Julia Malye : de la Salpêtrière à Paris à la Louisiane, des femmes vont vers l'inconnu. Cet ouvrage est inspiré de leur histoire qui a sombré, hélas, dans l'oubli !

Pour la jeunesse : Pokémon, Bluelock, Animal Jack, Mortelle Adèle, mangas etc...

Les prêts de livres sont prévus pour 4 semaines. Nous sommes très tolérants, mais passé 6 ou 8 semaines voire plus, vous recevez un petit texto de rappel. Celui-ci est fait en toute gentillesse, n'en soyez pas offusqués ! C'est toujours avec plaisir que l'équipe de bénévoles vous recevra.



Le petit Boult de plus pour l'environnement



Atelier d'initiation au compostage (module de 3 h)

Animée par le Grand Reims, cette formation aura lieu le **27 avril 2024 à la salle des fêtes de Boult sur Suippe de 9h à 12h**. Depuis le 1^{er} janvier 2024, de nouvelles règles ont été mises en place concernant les biodéchets avec l'obligation de les composter.

Cet atelier a pour objectif de donner à tous une base correcte et solide pour bien faire du compost. A la fin de cette session, les participants auront compris le fonctionnement du composteur et ses paramètres indispensables, sauront l'entretenir, connaîtront la recette. Chaque participant se voit remettre à la fin de l'atelier d'initiation un composteur gratuit (petit modèle remis en kit, dans la limite d'un composteur par foyer).

Cet atelier est ouvert aux habitants de Boult sur Suippe en priorité. Les places sont limitées (20 participants). Alors ne tardez pas à vous inscrire en mairie (mail ou appel téléphonique) **avant le 12 avril**.

Randonnée d'hiver

Le comité environnement de la mairie vous convie à sa traditionnelle randonnée trimestrielle le **dimanche 17 mars 2024. Départ dès 9h** place de la mairie avec différents parcours (sous réserve que les chemins soient praticables).



La gazette de l'école élémentaire « La Poupie »

Chers Bouquines, chers Bouquins,

L'année dernière et cette année les élèves délégués de l'école élémentaire « La Poupie » ont proposé d'installer une bibliothèque libre-service dans le hall de l'école pour lire en récréation, prendre et donner des livres. Mais il nous manque un meuble. Nous demandons donc aux habitants du village de contacter l'école à l'adresse mail suivante : ce.0510278a@ac-reims.fr s'ils ont un meuble à nous offrir en guise de bibliothèque : 1m de hauteur environ et 40 cm de profondeur.

Nous vous remercions pour votre aide.

Le monde associatif

Les Boultrain souhaitent une bonne année 2024 à tous les bouquines et bouquins.



Nous vous informons que nous sommes au regret de devoir annuler notre traditionnel repas dansant du fait de la fermeture administrative de la salle des fêtes. Cette décision est indépendante de notre volonté.

Toutes nos excuses à nos fidèles participants qui attendaient ce moment avec impatience.

Nous vous informerons de nos prochaines activités via les flyers, comme à notre habitude.

Dans l'attente de vous retrouver pour d'autres aventures.

Association « Les amis de l'Eglise Sainte Croix de Boul sur Suippe »

En accord avec la municipalité, l'association sollicite votre générosité pour sauver l'église ! A cet effet, vous trouverez très prochainement un bulletin de souscription dans votre boîte aux lettres. Réservez-lui bon accueil !

Vent de Bout

Soutenons nos agriculteurs : manger BIO et/ou LOCAL !

Les contrats de nos paniers de légumes BIO et LOCAUX des « Jardins du Marais » à Val de Vesle se terminent mi-mars et les nouveaux abonnements débiteront le 13 mai 2024 !

Les yaourts et fromages de chèvre de la « Ferme de Rachou » à Roizy ne sont temporairement plus présents sur les « P'tits Boult de marchés » pour respecter le cycle naturel des chèvres. Retour prévu fin mars avec une visite de la ferme en prime pour accueillir les chevreaux ! (date à venir)

Le pain BIO au LEVAIN de la « Panacée » et les œufs LABEL ROUGE des « Cocottes Rousses » sont toujours au rendez-vous.

Des commandes ponctuelles de Pommes BIO sont désormais possible auprès de M. BELLOY à St-Loup-Terrier (variétés Fuji, Pinova, Jonagold et Jonagored).

Le « MARCHÉ DE PRINTEMPS » aura lieu le lundi 27 mai 2024.

« Donner aux paysans de quoi vivre dignement de leur travail n'a pas de prix ! » (Émission « On va déguster » sur France Inter dimanche 28 janvier 2024).

Si vous avez envie de souffler dans la même direction que nous, n'hésitez pas à vous joindre à nous et à venir nous rencontrer tous les lundis de 18h30 à 19h15 dans la cour de l'ancienne école.

Contact : ventdeboul@ecomail.fr



La truite de la Suippe

Au fil de l'eau !

La rivière La Suippe est classée cours d'eau de 1ère catégorie du domaine privé. En 2024, les dates d'ouvertures fixées par la Fédération sont du 9 mars au 15 septembre. Le 27 avril pour le brochet. Pour rappel, toute personne qui se livre à l'exercice de la pêche doit être membre d'une Association (AAPPMA) et doit s'acquitter de la cotisation Pêche et Milieu Aquatique.

Notre association de pêcheurs, La Truite de la Suippe, s'engage, sur son parcours, à l'entretien de la rivière et de ses berges ainsi qu'à la préservation du milieu halieutique. Nous gérons également l'étang du Vivier avec des forfaits les dimanches à la journée ou ½ journée (hors réservation), sans carte obligatoire. Nous restons à votre disposition pour toute information. Vous pouvez également consulter notre page sur le site internet de la commune.

Contact mail : latruitedelasuipe@gmail.com



Atypik'Art

Atypik'ART reprend du service avec Le P'tit Marché de Boul sur Suippe tous les derniers vendredis de chaque mois (sauf juillet, août et décembre) dans la cour de l'ancienne école de 16h à 20h. Un panier garni de lots de tous les artisans est à gagner.

Aussi, nous proposerons « Le Salon de l'Epicurien » les 20 et 21 avril prochain. Salon pour se faire plaisir avec des artisans gourmands, des créateurs et des professionnels du bien-être et de la beauté.

Si vous êtes artisans, commerçants, associations et que vous désirez participer, vous pouvez nous envoyer un mail à atypikart@gmail.com ou nous contacter au 06.85.88.98.10.



Mairie de Boul sur Suippe : 2 place de la Mairie. Tel : 03.26.03.30.55.

Mail : commune.boultsursuipe@gmail.com